Nations Unies E/2021/56

Conseil économique et social

Distr. générale
23 avril 2021
Français
Original : anglais

Session de 2021
Du 23 juillet 2020 au 22 juillet 2021
Point 6 de l'ordre du jour
Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil

Rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables

Note du Secrétaire général

Résumé

Le Secrétaire général transmet le présent rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, établi par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en application des résolutions 67/203, 68/210, 69/214 et 70/201 de l'Assemblée générale. Le rapport repose sur les rapports annuels présentés depuis 2014, dont le plus récent est le rapport E/2020/56, et on y rend compte des progrès accomplis dans l'application du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, en faisant le point sur les enseignements tirés de l'expérience. Parmi les résultats on compte les politiques signalées par les États Membres au titre de la cible 12.1 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les activités menées dans l'ensemble du réseau One Planet. Dans ce rapport on étudie également les nouvelles possibilités et les moyens nécessaires à l'accélération de l'action menée et à l'intensification de la coopération multilatérale et multipartite sur la consommation et la production durables, ce qui est essentiel à la pleine mise en œuvre du Programme 2030. Il est présenté par l'intermédiaire du Conseil économique et social pour examen par le forum politique de haut niveau pour le développement durable lors de sa réunion de 2021.

21-05467 (F) 170521 250521

Merci de recycler

I. Nécessité absolue d'adopter des modes de consommation et de production durables

1. L'avis des scientifiques est sans équivoque : l'être humain, par ses activités, exerce une pression extrême sur la planète. Nos sociétés et nos économies sont à l'origine des trois crises planétaires que le monde connaît actuellement, à savoir les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution. Le fil conducteur de ces crises mondiales, qui compromettent les perspectives de développement durable de chaque pays, est constitué par les modes de production et de consommation non durables. Pour remédier à ces crises, et annuler leurs coûts socio-économiques insupportables, il faut procéder à un changement de paradigme et à une transformation profonde et équitable de nos modèles de développement.

2. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a fait peser des risques sans précédent à l'humanité, dévoilant les faiblesses de nos modèles économiques et de nos modèles de développement actuels. La pandémie a clairement mis en évidence la nécessité de revoir les politiques, les pratiques commerciales et les choix des consommateurs qui déterminent les modes de production et de consommation dans le monde. Il est devenu prioritaire de mettre en place des politiques de relance durables, intégrées, équitables et inclusives, et de réorienter les investissements afin de créer des économies plus résilientes qui assurent le bien-être de l'humanité et préservent l'environnement naturel dont nous dépendons tous. Les États doivent trouver, à tous les niveaux, des solutions et des politiques fondées sur la science pour se remettre de la pandémie de COVID-19 et reconstruire en mieux, tout en assurant une transition juste vers des économies durables et résilientes.

3. Il est nécessaire d'agir urgemment pour parvenir à une gestion durable et à une exploitation rationnelle des ressources naturelles, comme indiqué à la cible 12.2 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont l'évolution à long terme est négative[1]. Les indicateurs des cibles 12.2 et 8.4 concernant l'empreinte matérielle (matières extraites tout au long des chaînes d'approvisionnement mondiales pour répondre à la demande du pays importateur) et la consommation intérieure de matières (matières utilisées dans un pays) continuent d'augmenter au niveau mondial, ce qui montre que le rythme d'extraction des matières dans le monde est supérieur à la croissance démographique et économique[2].

4. Bien que des mesures spéciales aient été prises en vue de rationaliser davantage l'utilisation des ressources dans certaines industries ou certains secteurs, ces mesures n'ont pas été largement adoptées. Cette situation, conjuguée à la hausse de la demande de biens et de services, signifie qu'il existe toujours un lien entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement et l'utilisation non durable des ressources naturelles. Si le statut quo est maintenu et que le produit intérieur brut (PIB) mondial continue de croître à un taux moyen de 2,2 % par an, cela nécessitera une augmentation de 110 % de l'extraction de ressources au niveau mondial (190 milliards de tonnes en 2060)[3]. En outre, il existe une disparité entre les pays et les régions en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles, les avantages qui en découlent et leurs incidences sur l'environnement, ce qui entretient les niveaux actuels d'inégalité qui y sont associés et menace la réalisation de l'ensemble du Programme 2030.

---

[1] *Le Futur c'est maintenant : la science au service du développement durable, Rapport mondial sur le développement durable 2019* (Nations Unies, New York, 2020).

[2] Ibid.

[3] Groupe international d'experts sur les ressources, *Perspectives des ressources mondiales 2019 : des ressources naturelles pour l'avenir que nous voulons* (Nairobi, PNUE, 2019).

Figure I
Indice de croissance de la population, de l'empreinte matérielle et du PIB (2000-2017)

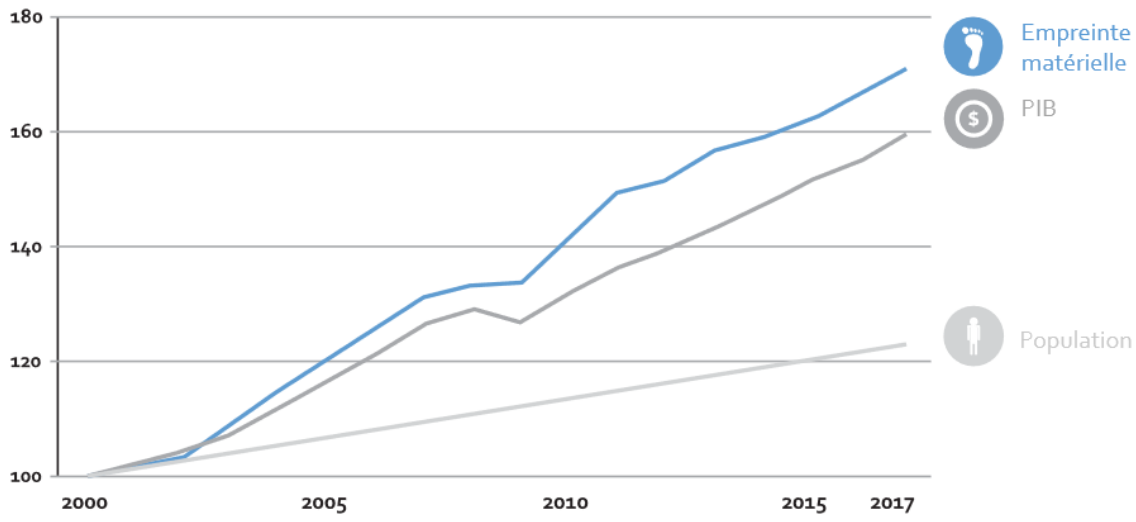

Source : Nations Unies, Rapport sur les objectifs de développement durable 2019

Note : niveau de référence de 100 en 2000.

Abréviations : PIB = produit intérieur brut.

II. Un cadre des Nations Unies pour la coopération multilatérale et multipartite concernant les modes de consommation et de production durables

5. Le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables a été adopté par l'Assemblée générale en 2012 et reconnu lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018 comme un dispositif clé pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12[4]. Le cadre établit des liens avec les pays développés comme ceux en développement, tout en servant de catalyseur pour la coopération multipartite grâce à son réseau One Planet. À ce jour, 140 États Membres ont nommé un point focal national pour le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables chargé de faire la liaison entre la coopération internationale et l'action nationale en faveur de la consommation et de la production durables. Des États Membres ont indiqué qu'ils ont adopté des politiques au niveau national pour contribuer à la réalisation de l'objectif n° 12, sans oublier le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables. La prorogation du mandat instituant le Cadre est à l'étude, cela permettrait d'accélérer l'action menée et de maintenir l'intégrité du Programme 2030 jusqu'après 2022.

6. Il est essentiel de faire le point sur les progrès accomplis, les enseignements tirés et les défis à relever, ainsi que sur l'évolution récente de la situation et les possibilités qui se dessinent, afin de définir une vision ambitieuse qui repose sur les

[4] Un Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (voir A/CONF.216/5, annexe)

principaux résultats obtenus par le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et son réseau One Planet. Le réseau est un cadre vaste permettant à plus de 700 partenaires d'assurer la prise en compte systématique et la mise en œuvre de politiques et d'approches intégrées et systémiques en matière de consommation et de production durables dans des secteurs et des thèmes à fort impact. Ces thèmes sont les suivants : systèmes alimentaires durables (sous la houlette du Costa Rica, de la Suisse et du Fonds mondial pour la nature), aménagement et construction durables [sous la houlette de la Finlande, de l'Université Royal Melbourne Institute of Technology et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)], tourisme durable (sous la houlette de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), de la France et de l'Espagne), achats publics durables (sous la houlette de la Chine, des Pays-Bas, du réseau ICLEI – Les Gouvernements locaux pour le développement durable et du PNUE), information des consommateurs (sous la houlette de Consumers International, de l'Allemagne et de l'Indonésie) et modes de vie durables et éducation (sous la houlette du Japon et de la Suède) (voir annexe I). Ces six programmes d'accélération permettent de sensibiliser et de fournir des outils, des connaissances et des solutions aux fins de la réalisation de l'objectif 12, en servant de cadre de collaboration et de mise en œuvre.

7. Grâce au Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et à son réseau One Planet, les bases d'une prolongation, d'un élargissement et d'une intensification de l'action de la communauté internationale en matière de consommation et de production durables, d'une manière porteuse d'une véritable transformation, ont été jetées. En 2020, les membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et d'autres pays jouant un rôle de premier plan au sein du réseau One Planet ont formé un groupe informel dénommé « Groupe d'amis pour une consommation et une production durables », à l'initiative des pays assurant la présidence et la vice-présidence du Conseil (Argentine et Suisse, respectivement), le but étant d'étudier la création de ce mouvement mondial plus large[5].

8. L'objectif du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables est de promouvoir une vision ambitieuse de la coopération multilatérale en matière de consommation et de production durables, compte tenu des progrès réalisés et des problèmes urgents de l'époque actuelle. Les éléments suivants ont été jugés stratégiques pour le renforcement de l'action mondiale pour une consommation et une production durables :

a) Prendre systématiquement en compte les solutions en matière de consommation et de production durables afin de remédier aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à la pollution, en tirant parti des accords

[5] Membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et du Groupe d'amis pour une consommation et une production durables, pays ayant participé aux débats lors du 2e atelier en ligne les 17 et 18 mars 2021 : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine (Présidente du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables), Bhoutan (membre du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables), Costa Rica, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie (membre du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables), Indonésie, Italie, Japon (membre du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables), Maurice (membre du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables), Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse (Vice-Présidente du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables) et Commission européenne.

multilatéraux relatifs à l'environnement qui existent actuellement et en contribuant à créer des liens entre eux, le but étant de favoriser la réalisation de leurs objectifs et de faire collaborer les réseaux de praticiens pour l'intensification de l'action menée ;

b) Accroître les échanges entre le monde scientifique et les milieux politiques en adoptant l'approche par la chaîne de valeur, et hiérarchiser l'action dans les secteurs à fort impact, notamment par des solutions d'économie circulaire, en mobilisant les scientifiques et des organismes tels que le Groupe international d'experts sur les ressources et en se penchant sur les principaux facteurs qui déterminent la consommation et la production ;

c) Concourir à l'adoption et à la prise en compte systématique des connaissances, des politiques, des solutions et des outils relatifs à la consommation et à la production durables à l'échelle des pays, en faisant appel à l'ONU pour qu'elle apporte son appui à la mise en œuvre au niveau national, notamment par l'entremise des mécanismes et programmes régionaux, et en tirant parti de la réforme du système des Nations Unies pour le développement ;

d) Inspirer un mouvement mondial orienté vers l'action pour la consommation et la production durables, en agissant en faveur d'une action généralisée et menée sans exclusive et en mobilisant le réseau One Planet ainsi que toutes les alliances, structures et associations pertinentes qui souhaitent y prendre part ;

e) Promouvoir l'action par des activités de mobilisation et d'information lors rencontres internationales importantes, notamment celles ayant un rapport direct avec le Programme 2030 et les accords multilatéraux relatifs à l'environnement.

9. Ce qui précède cadre bien avec l'esprit de l'accord sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (voir A/CONF.216/5, annexe) dans lequel il est stipulé que : a) le cadre devrait « Faciliter la réalisation des engagements en faveur d'un développement mondial durable [...] et des buts et objectifs fixés dans certains accords multilatéraux concernant la protection de l'environnement » (al. c) x) du par. 1) ; et b) « réduire la fragmentation et créer des effets de synergie entre les solutions proposées aux divers problèmes économiques, environnementaux et sociaux dans le cadre de la promotion des modes de consommation et de production durables [...] et éviter les doublons avec les initiatives internationales et régionales existantes, en tenant compte des progrès réalisés et des problèmes non encore résolus » (al. h) du par. 2).

10. Il est essentiel de faire une évaluation de l'expérience du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, et des progrès accomplis dans son application actuelle par l'entremise de son réseau One Planet. Depuis 2017, on a recensé dans les rapports annuels du réseau plus de 4 000 politiques et activités d'application, ce qui montre l'évolution des efforts en matière de consommation et de production durables dans les régions, les secteurs, les groupes de parties prenantes et les différentes étapes de la chaîne de valeur. Les programmes et les partenaires du réseau ont déclaré quelque 3 255 activités, 21 % desquelles ont été menées dans la seule année 2020. En outre, depuis 2017, les États Membres ont déclaré plus de 700 politiques, réparties dans 83 pays et dans l'Union européenne, au titre de l'indicateur 12.1.1 des objectifs de développement durable.

Figure II
Pays faisant rapport sur l'indicateur 12.1.1 des objectifs de développement durable (2017-2019 et 2020)

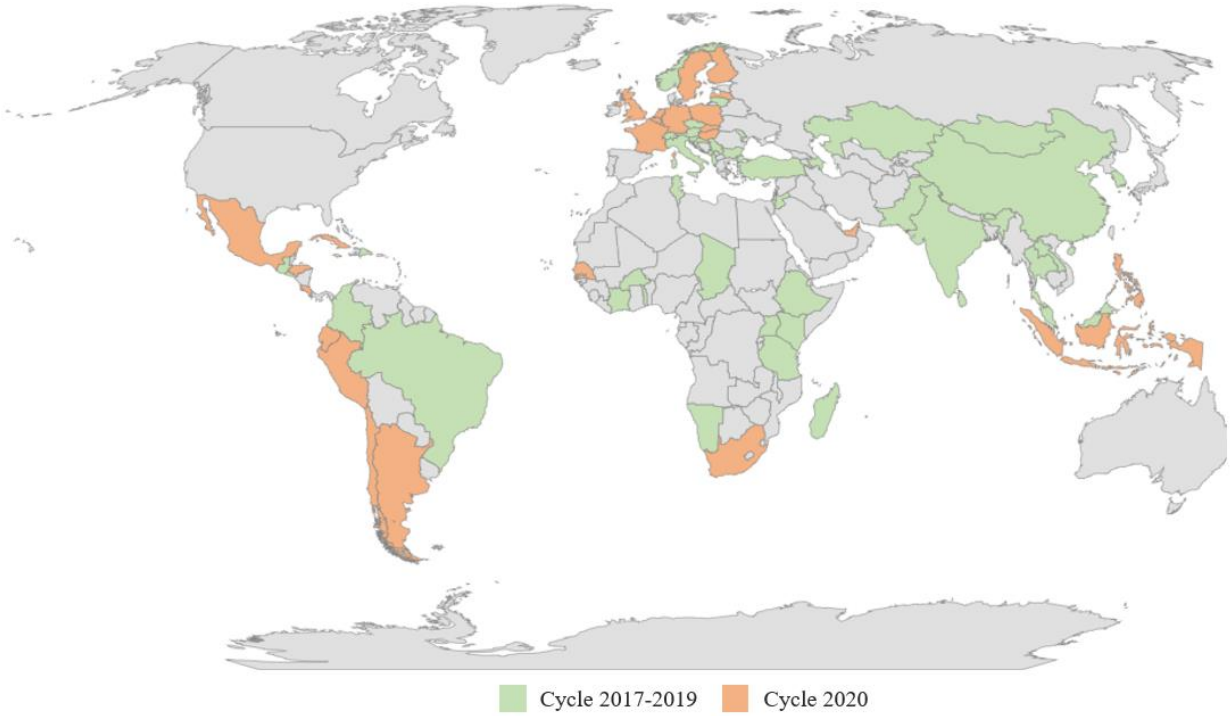

11. En 2020, les États Membres ont également été invités, pour la première fois, à présenter un rapport sur leurs politiques et plans d'action en faveur des pratiques durables de passation des marchés publics (cible 12.7). Quarante gouvernements nationaux et 39 administrations infranationales ont participé à cet exercice d'établissement de rapports. Le programme Achats publics durables s'est servi de son savoir-faire par l'intermédiaire de son groupe d'intérêt sur le suivi, dirigé par le PNUE, pour élaborer ce qui est devenu la méthodologie convenue à l'échelle internationale pour la mesure des progrès concernant l'indicateur 12.7.1.

12. Les États Membres, les partenaires et les programmes du réseau One Planet communiquent de plus en plus d'informations sur les actions qui contribuent directement à changer les modes de consommation et de production. En 2020, l'utilisation de supports de connaissance et d'outils techniques, les changements dans les pratiques de consommation et de production, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, et d'autres activités d'application, ont constitué 49 % des actions déclarées par les membres du réseau. Ces actions représentaient 37 % des actions déclarées en 2019, 28 % en 2018 et 16 % pour la période 2013-2017. Cette tendance est renforcée par l'indication selon laquelle 78 % des politiques (indicateur 12.1.1) déclarées par les États Membres sont en train d'être mises en œuvre.

Figure III
Pourcentage annuel des activités d'application effectuées par les partenaires et les programmes du réseau One Planet

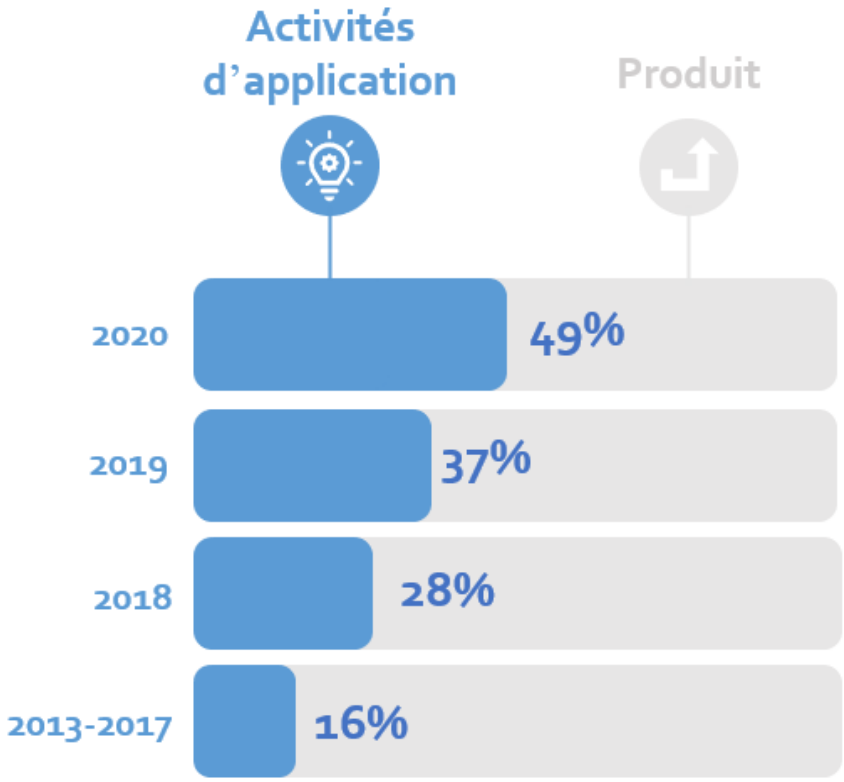

13. Les politiques et les activités de réseau déclarées depuis 2013 concernent des secteurs divers et variés, notamment le tourisme (34 % des activités et politiques déclarées), l'aménagement et construction (27 %), les biens de consommation (26 %), les services liés à l'environnement (23 %), l'énergie (23 %), les aliments et les boissons (23 %) et les déchets (23 %). Sur le nombre total d'effets recensés, 45 % concernent la réduction des incidences sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, perte de biodiversité et utilisation non viable des terres, polluants de l'air, des sols et des eaux), 42 % concernent rationalisation accrue de l'utilisation des ressources et 13 % l'amélioration du bien-être de l'humanité.

Figure IV
Taux d'association des secteurs concernés par les politiques de consommation et de production durables et les activités d'application (2013-2019)

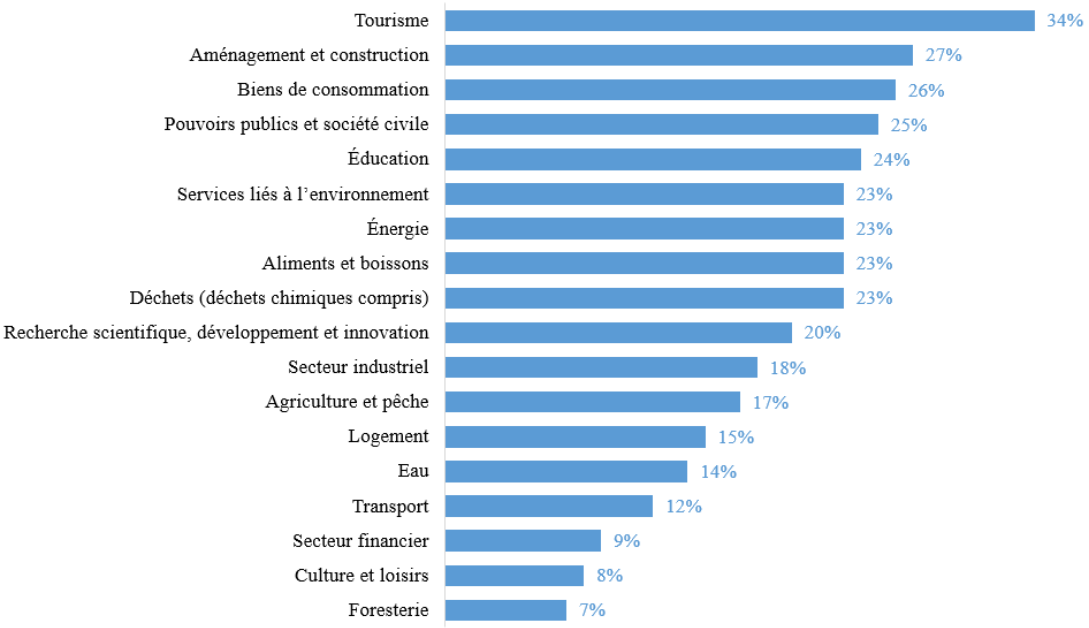

14. Les activités déclarées pour la période 2013-2020 ont eu lieu dans 194 pays différents. Elles sont réparties comme suit entre les différentes régions : Europe et Asie centrale (17 %), Asie-Pacifique (16 %), Amérique latine et Caraïbes (11 %) et Afrique (6 %). Un nombre important d'activités (34 %) ont eu lieu à l'échelle mondiale.

III. Changer nos modes de consommation et de production : une nécessité si on veut remédier aux crises liées au climat, à la biodiversité et à la pollution

15. Les modes de consommation et de production non durables sont l'une des principales causes profondes des crises planétaires, à savoir les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution, auxquelles les accords multilatéraux relatifs à l'environnement cherchent à remédier. Il est nécessaire d'apporter un changement transformationnel afin de parvenir à un développement durable fondé sur des modes de consommation et de production économes en ressources, à faible émission de carbone et non polluants. Cet impératif est indiqué de manière explicite dans de nombreux accords multilatéraux relatifs à l'environnement, notamment l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le plan stratégique pour 2011-2020 de la Convention sur la diversité biologique. D'autres instruments multilatéraux, comme les conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, tiennent compte de ce lien en dans des objectifs spécifiques tels que la réduction ou l'élimination de la production de déchets dangereux et d'autres déchets (Convention de Bâle, révisée en 2019).

16. En outre, il existe un lien physique entre les incidences et les pressions que subit l'environnement du fait des pratiques de consommation et de production. L'extraction et la transformation des matières, des combustibles et des aliments sont à l'origine de

50 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde et de plus de 90 % de la perte de biodiversité et du stress hydrique[6].

17. Il reste encore beaucoup à faire pour la prise en compte systématique des politiques, des approches et des solutions en matière de consommation et de production durables en vue d'une application plus coordonnée et à plus grande échelle des accords multilatéraux relatifs à l'environnement, mais les pays continuent de rencontrer des difficultés à ce propos.

18. Les programmes du réseau One Planet disposent de toute une série d'outils et de connaissances qui peuvent contribuer à renforcer et à mieux intégrer l'application des accords multilatéraux relatifs à l'environnement au niveau national. En 2020, il a été établi que 24 % des activités déclarées du réseau contribuaient à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, 12 % à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable des terres, et 9 % à la réduction de la pollution de l'air, des sols et des eaux.

Figure V
Répartition des activités menées par type d'effet (2020)

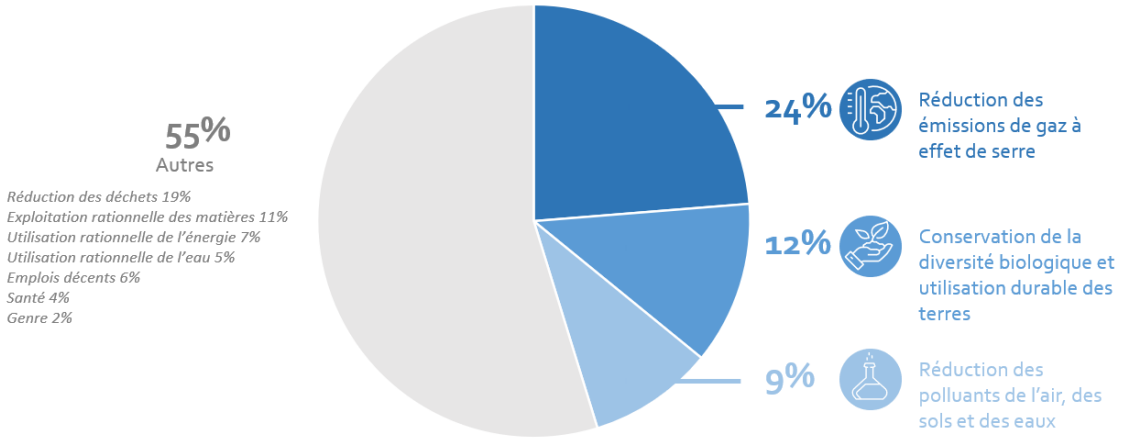

19. Les pays communiquent également des informations sur les politiques qui contribuent à la réalisation des objectifs convenus à l'échelle internationale dans le cadre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement. En 2020, les politiques contribuant à la réalisation de l'objectif n° 13 relatif au climat représentaient plus de 50 % des politiques déclarées, plusieurs d'entre elles portant spécialement sur l'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Plus de 30 % des politiques déclarées étaient jugées pertinentes pour l'objectif de développement durable n° 15 relatif aux écosystèmes terrestres et la dégradation des terres et 23 % jugées pertinentes pour l'objectif n° 14 relatif aux océans, aux mers et aux ressources marines. Les démarches liées à l'économie circulaire et à la réduction des déchets, notamment dans le contexte de la pollution par les matières plastiques, étaient pertinentes pour 30 % des politiques et des activités d'application déclarées au titre de l'indicateur 12.1.1.

[6] Groupe international d'experts sur les ressources, *Perspectives des ressources mondiales 2019 : des ressources naturelles pour l'avenir que nous voulons* (Nairobi, PNUE, 2019)

Prise en compte systématique des modes de consommation et de production durables en vue de remédier aux crises de la pollution et du plastique

20. La pollution par les matières plastiques est l'un des principaux problèmes environnementaux de notre époque. Selon les prévisions, le flux de plastique dans l'océan devrait presque tripler d'ici 2040[7]. Dans l'environnement naturel, le plastique modifie les habitats, nuit à la faune et à la flore, et peut porter un coup à la fonction et aux services écosystémiques. Les combustibles fossiles utilisés comme matières premières pour les plastiques vierges augmentent les émissions mondiales, les déchets plastiques peuvent bloquer les réseaux d'évacuation des eaux et augmenter les risques d'inondation, de contamination et de maladies, tandis que le brûlage à l'air libre émet des dioxines et d'autres polluants toxiques qui transfèrent la charge polluante à l'air et à l'eau. La pollution par les matières plastiques est un problème transfrontière et multiforme, qui nécessite une réponse collaborative dans le cadre de laquelle les parties prenantes unissent leurs forces pour intervenir à différents niveaux.

21. La pandémie de COVID-19 n'a fait que rendre plus complexe la gestion de la pollution par les matières plastiques. Le plastique a joué un rôle essentiel dans l'intervention d'urgence face à la COVID-19 du fait de son utilisation dans la confection d'équipements de protection individuelle et de sa contribution aux mesures de santé publique et d'hygiène. D'une manière générale, aucun critère de durabilité ou de prise en compte de l'environnement n'a été appliqué à ces mesures. La pandémie de COVID-19 montre la nécessité de mieux comprendre le système dans lequel la chaîne de valeur du plastique fonctionne, notamment la manière dont les différents facteurs déterminent les opérations et agissent les uns sur les autres tout au long de la chaîne de valeur et les résultats obtenus en matière d'environnement.

22. En 2020, 32 % des activités déclarées étaient liées aux matières plastiques. Ce pourcentage élevé est lié à la mise en œuvre du projet « One Planet Network-Wide Plastics Initiative », lancé en application de la résolution 4/6 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement sur les déchets plastiques et microplastiques dans le milieu marin. Au total, 41 politiques déclarées par les États Membres au titre de l'indicateur 12.1.1 comportaient un grand nombre de dispositions sur le plastique à usage unique.

23. Le Gouvernement antiguais et barbudien, par le décret sur le commerce extérieur de 2017, a interdit l'importation, la distribution, la vente et l'utilisation des sacs à provisions en plastique, dans le but de réduire leurs effets négatifs sur l'environnement et le milieu marin, et de susciter des choix durables. En 2018, des sacs réutilisables ont été distribués à chaque citoyen, à tous les commerces de proximité, aux épiceries et aux supermarchés. En 2020, le Gouvernement hongrois a adopté une loi interdisant certains produits en plastique à usage unique, les remplaçant par des produits réutilisables ou d'autres solutions. Cette loi contribuera également au développement de technologies innovantes, ce qui entraînera un recours accru au recyclage et aux matières premières de récupération.

24. Le projet « One Planet Network-Wide Plastics Initiative », lancé en 2020, a fait fond sur les connaissances déjà produites par le PNUE sur cette chaîne de valeur, en identifiant les points d'entrée offrant les meilleures possibilités d'amélioration. Les emballages plastiques en phase d'utilisation ont été considérés comme principal point d'entrée pour la formulation de l'action collective du réseau. Ils représentent 30 % de l'ensemble des plastiques utilisés, et la phase d'utilisation de la chaîne de valeur du plastique est une étape clé dans la pollution du milieu marin par les débris plastiques.

[7] The Pew Charitable Trusts et SYSTEMIQ, Breaking the Plastic Wave: a Comprehensive Assessment of Pathways towards Stopping Ocean Plastic Pollution (2020).

25. Les programmes du réseau One Planet ont fait appel à leurs compétences complémentaires et à leurs partenaires pour formuler des orientations sur les actions prioritaires dans trois domaines d'intervention afin de susciter le changement dans l'ensemble de la chaîne de valeur du plastique. Ces trois domaines d'intervention sont les suivants : a) amélioration de la communication sur les emballages plastiques au moyen d'étiquettes, d'allégations et de normes ; b) élaboration de campagnes efficaces en vue d'influencer les choix et les comportements individuels ; c) changement des façons de procéder en matière de passation des marchés publics. Le réseau tente également d'apporter une solution à la pollution par les matières plastiques dans le secteur du tourisme, un des principaux secteurs à l'origine des déchets marins et de la pollution par le plastique.

26. Le programme Information des consommateurs a publié le rapport intitulé « Can I Recycle This? »A Global Mapping and Assessment of Standards, Labels and Claims on Plastic Packaging. Dans ce rapport, on trouve les informations figurant sur les emballages plastiques pour renseigner les consommateurs sur la recyclabilité des emballages, les moyens d'éliminer ces emballages et les matières utilisées dans leur fabrication, ainsi qu'une évaluation de ces informations au vu des cinq principes fondamentaux énoncés dans les Directives relatives à la fourniture d'informations sur la durabilité des produits. Il contient une présentation des étiquettes, allégations et normes actuellement utilisées, ainsi qu'une évaluation de ces informations en vue de déterminer si elles peuvent induire les consommateurs en erreur ou prêter à confusion, et on y propose cinq recommandations clés pour améliorer la qualité et la crédibilité des informations destinées aux consommateurs sur les emballages plastiques.

27. Le programme Modes de vie durables et éducation a publié le rapport intitulé « Reducing Plastic Pollution: Campaigns That Work », une cartographie et une évaluation mondiales des campagnes de lutte contre la pollution plastique ciblant les consommateurs individuels. Dans ce document, on trouve une liste d'erreurs courantes et de stratégies efficaces, ainsi que des recommandations que les concepteurs de campagnes devraient prendre en compte. Pour changer les habitudes en matière de consommation de plastique, il est nécessaire de donner des orientations concrètes qui permettent d'accorder l'élaboration des campagnes avec la psychologie comportementale. Le programme a également publié le rapport intitulé « Next Steps: Tackling Plastic Litter – A Nudging Strategy for Reducing Consumption of Single-Use Disposable Cups ». Dans ce rapport, il est question de déterminer si la stratégie d'incitation douce peut venir en complément des mécanismes d'intervention traditionnels pour influencer les comportements.

28. Dans le cadre du programme Tourisme durable, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation mondiale du tourisme, en collaboration avec la Fondation Ellen MacArthur, ont lancé l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme pour s'attaquer aux causes profondes de la pollution par les plastiques dans ce secteur[8]. L'objectif de l'initiative est d'inciter les entreprises, les États et les autres acteurs du secteur touristique à prendre des mesures concertées, à s'engager à prendre des mesures concrètes (notamment éliminer les plastiques inutiles et remplacer, d'ici à 2025, les articles en plastique à usage unique par des articles réutilisables) et à rendre compte chaque année des résultats obtenus et des effets produits. L'initiative vise à injecter clarté, cohérence et transparence dans la manière dont les organisations touristiques évoluent vers la circularité dans l'utilisation des plastiques et à offrir aux entreprises d'avant-garde l'occasion de présenter leurs actions et les résultats obtenus. En 2020, 46 organisations de la chaîne de valeur

[8] Cette initiative conjointe du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Organisation mondiale du tourisme et du Gouvernement français, en collaboration avec la Fondation Ellen MacArthur constitue une des activités de base du programme Tourisme durable.

touristique sont devenues signataires, ce qui montre la capacité de l'initiative de répandre les solutions à l'échelle du secteur. Parmi les signataires figurent le groupe Accor, le groupe Iberostar, Club Med, Six Senses, Booking.com, deSter et la TUI Care Foundation.

29. L'initiative apporte un soutien direct aux signataires en mettant à leur disposition des outils et des méthodes, et en communiquant des informations sur les outils existants. En 2020, le programme a publié les Recommandations à l'usage du secteur du tourisme pour continuer à lutter contre la pollution par les plastiques dans le cadre de la reprise post-COVID-19. Ces recommandations s'appuient sur les dernières orientations de l'Organisation mondiale de la Santé, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Organisation mondiale du tourisme et des autorités sanitaires des pays concernant des procédures sûres et respectueuses de l'environnement permettant de garantir l'hygiène des dispositifs réutilisables. Le document a été publié dans les six langues suivantes : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

30. D'autres partenaires du réseau One Planet entreprennent leurs propres activités de lutte contre la pollution par les matières plastiques. Par l'intermédiaire de son mouvement Wave of Change, le groupe Iberostar, partenaire du programme Tourisme durable, s'engage à faire en sorte que toutes ses activités soient représentatives d'une économie circulaire. En 2020, le groupe a supprimé les plastiques à usage unique de toutes les chambres de ses 120 hôtels situés dans 19 pays du monde. Le groupe a également établi un plan aligné sur le Programme 2030, dans lequel il vise les objectifs suivants : l'élimination des déchets, un approvisionnement responsable en fruits de mer, la neutralité carbone et l'assainissement des écosystèmes entourant ses hôtels. Iberostar prévoit de rendre ses activités neutres en carbone d'ici 2030 et vise à compenser au moins 75 % des émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités en adoptant des politiques visant à protéger la nature dans ses destinations.

31. Le Waste and Resources Action Programme, partenaire des programmes Information des consommateurs et Modes de vie durables et éducation, a poursuivi l'exécution des activités du UK Plastics Pact. En 2020, les membres de ce réseau ont réduit la quantité d'emballages en plastique qu'ils utilisaient et ont réalisé des progrès dans le recyclage du plastique à domicile. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 50 % des emballages en plastique sont désormais recyclés, contre 44 % en 2018, et la teneur moyenne en plastiques recyclés des emballages utilisés par les membres du réseau est passée à 13 % en 2020, contre 9 % en 2018.

32. La Coalition d'action sur les déchets plastiques, fondée en 2020, vise à développer une approche plus circulaire de la conception et du traitement des emballages plastiques dans l'industrie des biens de consommation. En 2020, les membres de la coalition ont publié le document intitulé « Golden Design Rules for the Design of Plastic Packaging », un document d'orientation pour l'utilisation de produits en plastique de meilleure qualité mais en moindre quantité, afin de réduire la complexité des emballages en plastique et d'augmenter leur recyclabilité. Les membres de la coalition ont également élaboré une position commune de l'industrie sur la conception optimale de la responsabilité élargie du producteur afin de faciliter la conception de tels programmes par les pouvoirs publics. Cette initiative est dirigée par le Consumer Goods Forum, un partenaire du programme Information des consommateurs.

Prise en compte systématique des modes de consommation et de production durables en vue de remédier à la crise climatique

33. La manière dont les ressources naturelles sont extraites, traitées, utilisées et éliminées dans nos économies détermine les émissions de gaz à effet de serre qui ont

une incidence directe sur le climat de la Terre[9]. Il est essentiel de mettre davantage l'accent sur l'utilisation rationnelle des matières et des ressources dans les secteurs économiques générant des retombées tout au long de leurs chaînes de valeur respectives en vue d'atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Par exemple, il est possible de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre si on adopte des modes de consommation et de production durables dans des secteurs à fort impact tels que le secteur de l'aménagement et de la construction ou celui de l'alimentation et de l'agriculture. Dans les pays du G7 plus précisément, les stratégies d'efficience matérielle, y compris l'utilisation de matières recyclées, pourraient permettre de réduire 80 % à 100 % des émissions de gaz à effet de serre liées au cycle des matières des bâtiments résidentiels d'ici 2050. À cet horizon, les réductions pourraient atteindre 80 % à 100 % en Chine et 50 % à 70 % en Inde[10].

34. Les pays prennent des mesures reproductibles et transposables à plus grande échelle. À Singapour, un État insulaire de faible altitude, le document intitulé « Zero Waste Masterplan » contient les principales stratégies que le pays a adoptées pour bâtir une nation et une économie durables, économes en ressources et résistantes face aux changements climatiques. En Espagne, le ministère de l'environnement a fixé des objectifs ambitieux dans le cadre de sa stratégie intitulée « España Circular 2030 », parmi lesquels on peut citer la réduction des émissions de gaz à effet de serre à moins de 10 millions de tonnes d'équivalents dioxyde de carbone, l'augmentation de 10 % de l'efficience dans l'utilisation de l'eau et la réduction des déchets alimentaires tout au long de la chaîne de valeur. Au Sénégal, le Plan climat et énergie territorial de la ville de Dakar est une initiative pilote pour l'ensemble du pays, dont l'objectif est d'améliorer la gouvernance urbaine en vue de favoriser une transition énergétique qui renforce la résilience face aux changements climatiques. Avec ce Plan, les décideurs disposent d'un plan d'action pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, conformément à la contribution déterminée au niveau national.

35. Des efforts sont en cours pour intégrer plus systématiquement des mesures visant à rationaliser l'utilisation des ressources dans les stratégies climatiques. Dans ce contexte, l'outil d'analyse des points sensibles en matière de consommation et de production durables[11], mis au point par le PNUE, par l'intermédiaire des secrétariats du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, du Groupe international d'experts sur les ressources et de l'Initiative sur le cycle de vie, a été utilisé, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, pour voir comment les États Membres pouvaient renforcer leur contribution déterminée au niveau national dans le cadre de l'accord de Paris. Accessible en ligne au public, l'outil d'analyse des points sensibles fournit des données sur les performances enregistrées sur les plans environnemental et socioéconomique par 171 pays au cours des 25 dernières années, et permet de recueillir des données empiriques sur les « points sensibles » faisant l'objet de pratiques de consommation et de production non durables. Cet outil est potentiellement applicable dans d'autres processus nationaux de décision, tels que les analyses communes de pays du système des Nations Unies qui étayent l'élaboration de plans-cadres pour le développement durable.

36. Dans l'ensemble du réseau One Planet, les partenaires et les programmes ont développé des outils et mené des projets pour faciliter le passage à des modes de consommation et de production à faible émission de carbone. On peut notamment citer le rapport intitulé *Consumer Information Tools and Climate Change :*

---

[9] Groupe international d'experts sur les ressources, Resource Efficiency and Climate Change: Material Efficiency Strategies for a Low-Carbon Future (2020).

[10] Ibid.

[11] Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://scp-hat.lifecycleinitiative.org/.

Facilitating Low-Carbon Choices in Tourism, Buildings, and Food Systems, qui contient des conseils à l'endroit des décideurs politiques et des chefs d'entreprise sur l'utilisation des outils d'information des consommateurs pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les trois secteurs concernés. Le rapport a été élaboré par le programme Information des consommateurs avec l'appui des programmes Aménagement et construction durables, Systèmes alimentaires durables et Tourisme durable. On y expose les complexités des chaînes de valeur de ces trois secteurs et les difficultés qu'on y rencontre, ce qui donne un aperçu, dans chaque secteur, du type d'information qui sera le plus efficace après sa communication aux consommateurs.

37. À la suite des effets de la pandémie de COVID-19 sur le tourisme, les acteurs du secteur s'accordent de plus en plus sur l'importance d'adopter une solution économes en ressources et à faible émission de carbone pour garantir la résilience. Avec le soutien du réseau Tourism Declares, un total de 193 organisations touristiques, dont des membres du programme Tourisme durable tels que The Long Run, l'Asian Ecotourism Network, le Conseil mondial du tourisme durable et la Travel Foundation, ont accepté d'élaborer des plans d'action pour le climat en l'espace de 12 mois. Ces organisations communiqueront au public leurs engagements et les progrès réalisés, tout en réduisant les émissions de carbone et en unissant leurs efforts pour promouvoir le changement.

38. Des mesures doivent également être impérativement prises au niveau local. ICLEI, un des organismes chefs de file du programme Achats publics durables, coordonne le Global Lead City Network on Sustainable Procurement. Lors de manifestations récemment organisées en ligne, des participants de plus de 45 pays ont examiné comment les acheteurs publics peuvent s'y prendre pour atteindre l'objectif zéro émission dans un contexte où le « moindre coût » reste le facteur décisif. Le Global Lead City Network traite des sujets tels que la pratique durable en matière d'achat de denrées alimentaires, la construction sans aucune émission et le coût total de possession, tout en présentant les récents engagements politiques et les nouvelles stratégies en matière de pratiques durables de passation des marchés publics.

39. L'Institut des stratégies environnementales mondiales, un des organismes chefs de file du programme Modes de vie durables et éducation, qui a des partenaires dans quatre pays (Afrique du Sud, Brésil, Inde et Thaïlande), a continué à travailler sur le projet « 1.5-Degree Lifestyles ». En 2020, ce travail a notamment consisté à élaborer des méthodologies d'analyse de l'« empreinte carbone des modes de vie », à aider ces pays à réaliser des analyses dans les villes concernées et à élaborer des scénarios de modes de vie à faible émission de carbone dans quatre villes du Japon et de Thaïlande.

Prise en compte systématique des modes de consommation et de production durables en vue de remédier à la crise de la diversité biologique

40. L'importance de la consommation et de la production durables pour la sauvegarde de la diversité biologique est prise en compte dans le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de la Convention sur la diversité biologique. À la cible 4 de ce plan, on souligne la nécessité de réaliser ou de mettre en œuvre des plans en faveur de la consommation et de la production durables, et de maintenir les impacts de l'exploitation des ressources naturelles à des limites écologiques sûres. Plus récemment, les auteurs du *Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services*[12] ont désigné les modes de consommation comme étant l'une des causes profondes de la perte de biodiversité. Le changement d'affectation des terres,

[12] Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, *Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services: Summary for Policy Makers* (2019, Bonn, Allemagne).

qui est un facteur direct de perte de biodiversité, est principalement dû à l'agriculture, à la foresterie, aux infrastructures et à l'extraction des ressources. La consommation et la production durables, avec l'adoption d'une approche par la chaîne de valeur, peuvent permettre de privilégier l'action dans les secteurs à fort impact pour se pencher sur les facteurs déterminants et les contraintes de consommation qui entraînent la perte de biodiversité.

41. Parmi les pays ayant adopté des politiques exemplaires, on peut citer l'Allemagne, dont le Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire a lancé l'initiative intitulée « KonsumWende : une consommation durable pour la préservation des services écosystémiques et de la biodiversité dans le monde ». L'objet de cette initiative est d'élaborer des outils et de formuler des recommandations visant à promouvoir les modes de consommation adoptés en Allemagne pour favoriser la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques dans d'autres pays, l'accent étant mis sur l'alimentation, la mobilité et l'habillement. Le projet permettra d'élaborer des campagnes et des supports d'information sur les modes de vie axés sur la suffisance, étayés par des récits clairs.

42. En Afrique du sud, le Ministère de l'environnement, des forêts et de la pêche a adopté la version révisée du Cadre national de la biodiversité pour 2019-2024 afin de coordonner et d'harmoniser les efforts des principaux acteurs de la conservation et de la gestion de la diversité biologique du pays. Ce cadre a pour but de définir les zones prioritaires pour les mesures de conservation et la création de zones protégées, tout en proposant des interventions visant à accélérer la concrétisation des grandes priorités de la stratégie et du plan d'action nationaux pour la biodiversité.

43. Au niveau international, le programme Information des consommateurs a mis en place un groupe de travail sur la communication en matière de biodiversité, dirigé par le PNUE et le Ministère allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire, qui réunit la société civile, les entreprises, les décideurs et les scientifiques. Le groupe de travail intervient dans les trois domaines que sont l'information, la communication et la coopération, le but étant de sensibiliser aux conséquences de la consommation sur la biodiversité et les services écosystémiques. Le groupe améliorera et renforcera la communication sur la consommation et la biodiversité et fera intervenir les aspects de la biodiversité dans les processus internationaux sur la consommation et la production durables. Une collection d'outils en ligne destinés à la communication et la coopération en matière de consommation durable pour la biodiversité sera créée en 2021.

44. La Coalition d'action « Forest Positive » est dirigée par 19 des principaux détaillants et fabricants de biens de consommation du monde, qui se sont engagés à devenir des entreprises forestières positives en supprimant la déforestation, la dégradation et la conversion forestières des principales chaînes d'approvisionnement des produits de base. En 2020, les membres de la coalition ont publié des documents d'orientation sur les produits de base pour définir la marche à suivre dans les actions menées contre la déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement en huile de palme et en soja. Cette initiative est dirigée par le Consumer Goods Forum, un partenaire du programme Information des consommateurs.

45. La Lake Constance Foundation, partenaire du programme Systèmes alimentaires durables, a lancé un système de suivi de la biodiversité pour le secteur alimentaire. Actuellement, les organismes de normalisation des produits alimentaires, les entreprises et les coopératives d'agriculteurs ne surveillent pas la biodiversité de manière structurée et permanente, et ils ne disposent pas de données fiables sur les performances en matière de biodiversité de leurs normes homologuées, de leurs exploitations agricoles ou de leurs producteurs. Le système de suivi de la biodiversité comble cette lacune en fournissant des rapports de suivi individuels à chaque

utilisateur. Un système de suivi harmonisé permet d'obtenir des résultats comparables et facilite la prise en compte, par les décideurs chargés des passations des marchés publics, des performances en matière de biodiversité dans la restauration et dans les services annexes.

L'intégration, une ambition forte pour la coopération multilatérale en matière de consommation et de production durables

46. L'accélération de la mise en œuvre du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et la prorogation de son mandat pour le maintien de l'intégrité du Programme 2030 constituent une occasion unique de renforcer sa fonction d'instrument essentiel à la facilitation de la réalisation des objectifs convenus au niveau international dans le cadre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement, de favoriser des politiques et des actions plus intégrées, et de rassembler les principales communautés de pratique. L'approche par la chaîne de valeur permet de connaître les facteurs et les obstacles systémiques qui influencent les décisions et les opérations à tous les niveaux, et de déterminer les « points sensibles » où il existe une forte probabilité de réduction des effets sur les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution.

47. Le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables constitue un espace commun pouvant permettre d'améliorer et de distribuer de manière efficace les connaissances pour l'exploitation des politiques et des outils, en s'appuyant sur le travail des programmes du réseau One Planet, et d'établir des liens avec d'autres alliances, initiatives et structures clés. Il peut également faciliter la coordination et la mise en œuvre au niveau des pays en consolidant les réseaux des coordonnateurs nationaux (en matière de consommation et de production durables, et pour les accords multilatéraux relatifs à l'environnement), en renforçant les moyens d'action de ces réseaux et en tirant parti de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Les mécanismes de suivi qui ont été mis en place, y compris les rapports officiels sur la cible 12.1, peuvent également permettre de mesurer la contribution des politiques et pratiques de consommation et de production durables à la réalisation des objectifs convenus au niveau international en matière de changements climatiques, de biodiversité et de pollution.

48. Les années 2021 et 2022 seront déterminantes pour la promotion des programmes sur le climat, la biodiversité et la lutte antipollution, notamment dans le cadre des mécanismes actuels issus des accords multilatéraux relatifs à l'environnement, tels que la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le fait que les accords multilatéraux relatifs à l'environnement accordent une plus grande importance à la mise en œuvre constitue une occasion précieuse d'étudier comment intégrer de manière pratique des modes et des solutions de consommation et de production durables en vue d'atteindre les objectifs convenus au niveau international. Pour cela, il faut décloisonner les activités et intégrer les outils et les modes de consommation et de production durables, notamment l'économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources, dans les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et leurs communautés de pratique.

IV. Accroître les échanges entre le monde scientifique et les milieux politiques et hiérarchiser l'action grâce à l'approche par la chaîne de valeur

49. L'avis des scientifiques est sans équivoque sur la nécessité de dissocier la croissance économique de l'exploitation des ressources naturelles afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de protéger la biodiversité, de réduire la pollution et de favoriser le développement socio-économique. Néanmoins, ces informations n'arrivent pas toujours aux principaux décideurs en temps utile, de manière opportune et exploitable, ou ne leur sont pas présentées de manière à bien établir un rapport avec leurs priorités et leurs besoins. Les parties prenantes, qu'il s'agisse d'États ou d'entreprises, ont besoin d'informations complètes, adaptées et mises en contexte, qui leur permettent de définir les priorités, d'appliquer des stratégies et de surveiller les impacts concernant la gestion durable des ressources naturelles. Pour cela, il faut comprendre où l'exploitation des ressources et les impacts environnementaux se produisent tout au long des chaînes de valeur, à quelle échelle, pourquoi cela se produit et quels sont les principaux points d'intervention pour une action politique fondée sur la science.

50. Les États membres ayant pris part à la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement ont demandé la création d'un groupe de travail limité dans le temps réunissant les principaux partenaires membres du Groupe international d'experts sur les ressources et du réseau One Planet, afin de faire en sorte qu'on s'appuie davantage sur la science et de garantir son accessibilité et son intérêt pour les acteurs de la consommation et de la production durables. Ce groupe de travail, coordonné par les secrétariats du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et du Groupe international d'experts sur les ressources au sein du PNUE, a donné un aperçu de la gestion des ressources naturelles et des matières premières au regard du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et déterminé les possibilités offertes par les différents moyens de parvenir à la production et la consommation durables (voir résolution 4/1 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement).

51. Des experts en exploitation des ressources naturelles du Groupe international d'experts sur les ressources et des professionnels de l'ensemble du réseau One Planet ont collaboré pendant 18 mois. Le groupe de travail a transformé les informations techniques contenues dans les rapports du Groupe international d'experts sur les ressources en recommandations pratiques et scientifiques sur la consommation et la production durables à l'intention des pouvoirs publics et des entreprises et a élaboré l'approche par la chaîne de valeur. Il a appliqué cette approche à trois secteurs prioritaires : l'alimentation, la construction et le textile[13].

52. L'approche par la chaîne de valeur est une méthodologie visant à catalyser une action politique fondée sur la science en matière de consommation et de production durables. Elle identifie les principaux points d'intervention au sein des systèmes économiques afin de réduire l'exploitation des ressources naturelles et ses conséquences pour l'environnement grâce à un programme d'action commun. Cette approche ancre l'exploitation des ressources naturelles et ses conséquences pour l'environnement dans la réalité socio-économique de la production et de la consommation en s'appuyant sur divers corpus de connaissances et en appliquant les sciences naturelles pour cartographier l'exploitation des ressources et ses

[13] Programme des Nations Unies pour l'environnement. *Catalysing Science-based Policy action on Sustainable Consumption and Production: The value-chain approach and its application to food, construction and textiles* (Nairobi, 2021).

conséquences pour l'environnement tout au long des chaînes de valeur. L'approche intègre en outre une série de sciences sociales telles que l'économie politique, la sociologie et l'anthropologie, afin de comprendre les systèmes socio-économiques au sein desquels l'exploitation des ressources et ses conséquences pour l'environnement ont lieu.

53. En appliquant une optique systémique, les moteurs et les obstacles socio-économiques qui influencent les opérations de la chaîne de valeur de différents secteurs sont identifiés, compte étant tenu des boucles de rétroaction complexes qui influencent les opérations et les comportements des acteurs le long de la chaîne de valeur. Cette approche montre que les principaux points d'intervention ne sont souvent différents des endroits où l'exploitation des ressources et ses conséquences pour l'environnement ont lieu, ce qui rend l'analyse des systèmes essentielle.

54. L'approche par la chaîne de valeur permet de déterminer où se trouvent les plus grandes possibilités de passage à une consommation et à une production durables, de définir les actions correspondantes en s'appuyant sur les connaissances actuelles et les données disponibles, et d'impliquer les acteurs concernés. Elle consiste en trois étapes résumées dans la figure VI.

Figure VI
Aperçu des étapes clés de l'approche par la chaîne de valeur

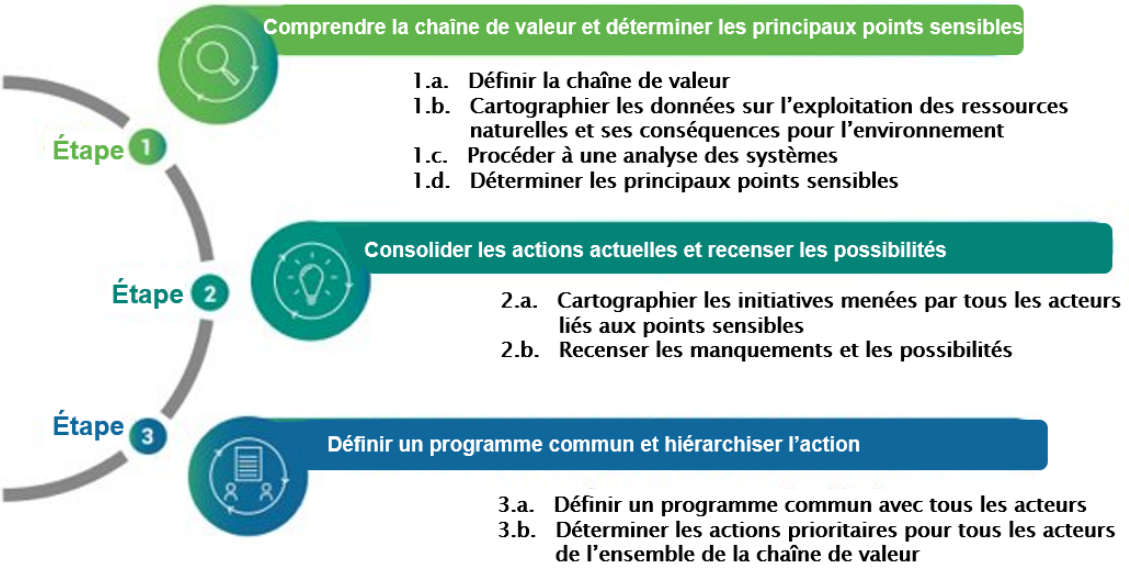

Source : Programme des Nations Unies pour l'environnement. *Catalysing Science-based Policy action on Sustainable Consumption and Production: The value-chain approach and its application to food, construction and textiles* (2021).

Soutenir la transition vers la consommation et la production durables dans les secteurs à fort impact

55. Les données communiquées par le réseau montrent les divers efforts déployés actuellement par les partenaires, les programmes et les États Membres dans de nombreux secteurs, y compris ceux considérés comme prioritaires par le réseau One Planet et le groupe de travail du Groupe international d'experts sur les ressources. Dix-huit pour cent des politiques et des activités du réseau citées dans des rapports en 2020 étaient liées aux secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la

construction. Tous les programmes ont des activités qui portent sur ces secteurs, ce qui offre une véritable occasion de tirer parti de l'expertise et des connaissances de l'ensemble du réseau pour élaborer un programme d'action commun.

Alimentation

56. L'approche par la chaîne de valeur est un outil d'aide à l'analyse des systèmes, dans le cadre d'une approche plus large des systèmes alimentaires. L'analyse de la chaîne de valeur alimentaire entreprise par le réseau One Planet et le groupe de travail du Groupe international d'experts sur les ressources a montré trois principaux défis à relever dans cette chaîne de valeur, à savoir : a) les types d'aliments que nous produisons et consommons : prendre en considération les grandes différences en termes de ressources et les effets sur l'environnement pour la production de différents types d'aliments ; b) connaître la quantité de nourriture que nous produisons et consommons pour voir comment réduire le gaspillage alimentaire ; c) revoir la manière dont nous produisons les aliments afin de modifier les pratiques de production primaire, notamment avec les acteurs situés au milieu et à la fin de la chaîne d'approvisionnement. Une autre conclusion clé de l'analyse révèle que, si l'exploitation des ressources naturelles et ses effets pour l'environnement ont lieu pour la plupart au stade de la production primaire, les producteurs primaires ont une aptitude limitée à façonner les systèmes alimentaires et à modifier leurs pratiques de production. Les éléments qui se trouvent au milieu de la chaîne de valeur (entreprises alimentaires, commerce de détail et services alimentaires) sont structurellement puissants et déterminent dans une large mesure ce que les agriculteurs produisent et vendent, tout comme ce que les consommateurs achètent et mangent.

57. Une grande partie des politiques déclarées par les États Membres sont consacrées ou liées à l'alimentation ou à l'agriculture (62 %). Des politiques innovantes donnent des exemples inspirants sur la manière d'aborder les multiples étapes des chaînes de valeur alimentaires et leur interdépendance. C'est le cas de la stratégie « De la ferme à la table » de l'Union européenne, qui est au cœur du pacte vert pour l'Europe et qui vise à accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables dans tous les États membres de l'Union. La manière dont les multiples étapes des chaînes de valeur alimentaires et leur interdépendance sont abordées permettra d'atténuer les changements climatiques et de s'adapter à leurs effets, de remédier à la perte de biodiversité, de garantir la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé publique, de préserver l'accessibilité des denrées alimentaires tout en générant des retombées économiques plus équitables. Une proposition de cadre législatif pour les systèmes alimentaires durables sera présentée pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie et l'élaboration d'une politique alimentaire durable.

58. Un autre exemple est la politique de concession de emballages alimentaires biodégradables, compostables et à base de plantes, adoptée par Sainte-Lucie, qui cible l'étape centrale de la chaîne de valeur pour avoir des effets positifs sur l'environnement plus en aval. En supprimant les droits de douane sur les emballages alimentaires biodégradables, compostables et à base de plantes, cette politique entraîne une réduction du prix final pour les consommateurs. Ces derniers disposent ainsi de produits respectueux de l'environnement qui les aideront à choisir un mode de vie durable et qui contribueront à la réduction des déchets plastiques à Sainte-Lucie.

59. Parallèlement aux politiques déclarées, 17 % des activités menées par les programmes et les partenaires du réseau One Planet depuis 2013 portent sur l'exploitation des ressources naturelles et leurs conséquences pour l'environnement le long de la chaîne de valeur alimentaire. Elles concernent principalement la sensibilisation et la communication (40 %), les ressources en connaissances et les

outils techniques (20 %), les formations (15 %) et l'adoption de nouvelles pratiques (9 %). Les six programmes du réseau One Planet ont tous déclaré des activités liées à l'alimentation, notamment les programmes Modes de vie durables et éducation (20 % de toutes les activités relatives à l'alimentation déclarées à ce jour), Information des consommateurs (18 %) et Tourisme durable (14 %).

60. Une grande partie des activités déclarées abordent la chaîne de valeur alimentaire de manière holistique, principalement sous la houlette du programme Systèmes alimentaires durables qui a lancé, en 2020, deux nouveaux outils pour aider à la transformation des systèmes alimentaires par l'application d'une approche systémique et multipartite. Le premier est une publication intitulée *Towards a Common Understanding of Sustainable Food Systems*, qui contient des approches, des concepts et des termes clés pour un grand nombre de parties prenantes. Cette publication est un document évolutif qui sera révisé au fur et à mesure qu'évoluent la science, les connaissances et l'expérience de l'application des systèmes alimentaires. Le second est une série d'études de cas[14] pour les parties prenantes des systèmes alimentaires, visant à informer et à inspirer les États et les décideurs dans leur démarche de transformation des systèmes alimentaires.

61. Un nombre considérable des activités déclarées dans le réseau se déroulent au milieu de la chaîne de valeur alimentaire et au stade de la restauration. Cela est dû au fait qu'un grand nombre d'activités portant sur la durabilité alimentaire sont menées dans le secteur du tourisme. En 2020, le programme Tourisme durable a commencé l'élaboration du document intitulé *Global Road map on Food Loss and Waste reduction and prevention in the tourism sector*, dans lequel il fixera des objectifs et des étapes annuelles jusqu'en 2030 pour le secteur du tourisme, de manière à atteindre la cible 12.3 relative au gaspillage alimentaire. Le document contiendra des conseils à l'intention des organisations touristiques sur le suivi annuel des progrès réalisés et des recommandations sur les achats, les régimes alimentaires durables et l'intégration de la gestion durable des aliments dans les politiques touristiques.

62. Les partenaires des autres programmes prennent également des mesures à ces stades. Par exemple, IKEA, membre du comité consultatif du programme Éducation et modes de vie durables, s'est engagé à garantir que 50 % des repas proposés dans ses restaurants soient à base de plantes, que 80 % ne contiennent pas de viande rouge et que 80 % de tous les aliments emballés vendus dans ses magasins soient à base de plantes d'ici 2025. L'entreprise a déjà adapté ses menus et ajouté une option à base de plantes qui n'a que 4 % de l'empreinte climatique de sa boulette de viande traditionnelle. Rikolto, un partenaire du programme Systèmes alimentaires durables, a lancé l'initiative « Je suis plus que mon ticket de caisse », un nouveau mouvement civique de consommateurs en Belgique visant à faire de l'alimentation durable la nouvelle norme dans les supermarchés. Grâce à des dialogues entre les consommateurs et les détaillants, et à des campagnes de communication, l'initiative encourage les détaillants à prendre des mesures plus audacieuses en matière de durabilité.

63. Bien que l'analyse de la chaîne de valeur alimentaire montre que les étapes du milieu de la chaîne, notamment la transformation et le conditionnement des aliments, le transport et la logistique, le commerce de détail et la restauration, jouent un rôle important dans la détermination des modes de production et de consommation, la plupart des activités du réseau ont lieu aux étapes de la production primaire (23 %) de la consommation individuelle (19 %). Ces quatre étapes combinées ne représentent que 25 % du total des activités liées à l'alimentation que les programmes et les

[14] Voir https://www.oneplanetnetwork.org/sustainable-food-systems/sfs-programme-case-studies-food-systems-transformation.

partenaires du réseau ont déclarées, ce qui est une faible proportion par rapport à l'importance de ces étapes en termes de taille, d'influence et de pouvoir structurel dans la chaîne de valeur alimentaire. Des efforts supplémentaires devraient être faits dans la prise en main des étapes de la chaîne de valeur qui ont l'influence la plus décisive sur les opérations et les comportements.

Construction

64. La construction est essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable, mais le secteur doit trouver un équilibre dans sa transition vers l'utilisation rationnelle des ressources, la circularité et une empreinte écologique plus faible pour le développement durable. L'analyse de la chaîne de valeur du secteur de la construction, entreprise par le réseau One Planet et le groupe de travail du Groupe international d'experts sur les ressources, a montré que l'exploitation des ressources naturelles et ses effets pour l'environnement ont lieu pour la plupart aux stades de la production des matériaux, de la construction et de l'exploitation de la chaîne de valeur. Toutefois, à ces stades, les possibilités d'apporter les changements nécessaires sont limitées pour plusieurs raisons, parmi lesquelles l'informalité, la fragmentation, la complexité et l'accessibilité des solutions. Les acteurs les plus influents de la chaîne de valeur de la construction sont les pouvoirs publics, les organisations internationales, les institutions financières et les principaux acteurs du marché, qui agissent principalement aux stades du financement, de la planification et de la conception.

65. Les pouvoirs publics exercent une influence considérable sur toute la chaîne de valeur de la construction, car ils y interviennent en tant que : a) régulateurs des marchés des capitaux ; b) investisseurs dans le secteur de la construction ; c) planificateurs urbains et territoriaux, et régulateurs du secteur de la construction. Ils ont la possibilité d'assurer la durabilité du secteur de la construction en jouant ces trois rôles clés, tout en relevant trois défis : a) déterminer les types d'édifice à construire et à utiliser, et l'endroit où les construire – en assurant un équilibre entre la contribution de chaque construction aux objectifs de développement durable et son empreinte écologique ; b) déterminer le nombre de constructions en cours – en veillant à ce que la croissance du marché de la construction suive davantage le rythme de la demande ; c) revoir la manière dont les édifices sont construits – en tenant compte de l'utilisation des ressources dans les matériaux, l'exploitation, la construction et la démolition.

66. Une grande partie des politiques déclarées par les États Membres au titre de l'indicateur 12.1.1 sont consacrées ou liées à l'aménagement ou à la construction (38 %). Au Costa Rica, par exemple, la politique adoptée par le Gouvernement en matière de construction durable dans le secteur public vise à promouvoir les pratiques de construction durable dans tous les édifices publics, qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou de bâtiments rénovés, le but étant de favoriser une utilisation plus rationnelle des ressources et une réduction des émissions de gaz à effet de serre. En Suède, où le secteur de la construction et de l'immobilier représente 20 % des émissions liées à la consommation, la politique intitulée « Circular Economy: Strategy for the Transition in Sweden » propose quatre domaines d'intervention et des mesures concrètes. On peut en citer la réutilisation et le recyclage des déchets en mélange, l'amélioration de la gestion et de l'élimination des déchets dangereux afin de faciliter la transition vers une économie circulaire. Il est important de noter que cette politique est assortie de mesures devant être prises pendant la fabrication des matériaux de construction afin d'éliminer ou de réduire les déchets dangereux dès cette étape.

67. Les activités déclarées par les programmes et les partenaires du réseau, et qui portent sur l'exploitation des ressources naturelles et ses conséquences pour l'environnement le long de la chaîne de valeur de la construction représentent 19 % de toutes les activités déclarées depuis 2013. Elles sont principalement liées à la sensibilisation et à la communication (34 %), aux supports de connaissances et aux outils techniques (33 %), et aux formations (14 %). S'il est vrai que des activités portant sur la chaîne de valeur de la construction ont lieu dans toutes les régions, la majorité d'entre elles se concentrent dans les régions suivantes : Asie-Pacifique (36 %), Europe et Asie centrale (19 %) et Amérique latine et Caraïbes (11 %). La plupart des activités du réseau ont lieu au stade de la planification, de la conception et de l'exécution (28 %), au stade du financement (20 %) et au stade de l'exploitation, de l'entretien et de la rénovation (20 %). Il existe également une part importante d'activités qui abordent la chaîne de valeur de la construction de manière holistique.

68. En 2020, le programme Aménagement et construction durables a lancé la boîte à outils intitulée « Circular Built Environment Knowledge Base », qui montre le lien existant entre la circularité et le Programme 2030. Sept rapports régionaux sur l'état des lieux ont été établis, avec des évaluations concernant l'Afrique, l'Asie, l'Europe, l'Amérique latine, le Moyen-Orient, l'Amérique du Nord et l'Océanie, ainsi qu'un rapport mondial contenant 10 recommandations visant à favoriser la transition des pratiques linéaires vers un cadre bâti plus circulaire. On peut en citer la nécessité de réviser les processus de passation de marchés et d'appliquer les modèles d'activité qui encouragent les collaborations intersectorielles et définissent des normes et des critères relatifs à la réutilisation des déchets de construction et de déconstruction.

69. Le Ministère néerlandais des infrastructures et de la gestion de l'eau et le Dutch Institute for Building Biology and Ecology, partenaire du programme Aménagement et construction durables, ont mis sur pied le programme intitulé Platform CB'23 pour faciliter la transition vers une économie circulaire dans le secteur de la construction. Ce programme s'engage à rédiger des accords pour le secteur néerlandais de la construction et a publié plusieurs documents de référence pour l'évaluation de sa circularité.

V. Faire appel aux entités des Nations Unies pour qu'elles apportent leur appui à la mise en œuvre au niveau national

70. L'application au niveau national des connaissances, outils et solutions en matière de consommation et de production durables est un élément essentiel à la réalisation des objectifs du Programme 2030 dans tous les pays et au renforcement de la cohérence entre les cadres de développement durable au sein des pays. L'expertise des entités compétentes des Nations Unies devrait être mise à profit pour éclairer et appuyer les décisions et les stratégies de tous les États Membres en matière de consommation et de production durables. En outre, la formulation des prochains bilans communs de pays et plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable constitue une occasion manifeste d'intégrer les connaissances spécialisées, les politiques, les outils et les solutions en matière de consommation et de production durables dans l'appui que les entités de l'Organisation apportent à ces cadres. Cela permettra de tirer parti de la réforme du système des Nations Unies pour le développement et des mécanismes interinstitutions actuels de l'Organisation désigner pour apporter une assistance technique et soutenir la mise en œuvre aux niveaux national et régional.

71. Les institutions de l'ONU doivent en effet collaborer pour la réalisation de cet objectif. En 2020, cette collaboration a été renforcée par le fonds d'affectation spéciale pluripartenaires One Planet pour l'objectif 12 du développement durable, qui

regroupe six organismes des Nations Unies, à savoir le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Deux projets interorganisations financés par le fonds d'affectation spéciale pluripartenaires One Planet ont déjà démarré, l'accent étant mis sur les secteurs à forte intensité de ressources, notamment celui de l'alimentation et celui de l'aménagement et de la construction. ONU-Habitat, le PNUE et l'UNOPS exécutent conjointement le projet intitulé « soutien interorganisations aux équipes de pays des Nations Unies pour l'intégration systématique l'utilisation rationnelle des ressources dans le secteur du logement, de l'aménagement et de la construction ». La FAO, le PNUD, le PNUE et l'OMT travaillent ensemble sur le projet intitulé « promouvoir des modes de consommation et de production alimentaires durables grâce à des outils intégrés, des activités de sensibilisation et des actions multipartites ». Ces efforts conjoints contribuent aux processus mondiaux tels que la réforme du système des Nations Unies pour le développement et à des initiatives telles que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui jouent un rôle crucial dans l'accélération de l'application de solutions durables au cours de la décennie d'action.

72. La coordination interinstitutions des Nations Unies est une initiative stratégique qui vise à aller au-delà des projets financés conjointement sur la consommation et la production durables. La coopération interinstitutionnelle est essentielle pour soutenir l'intégration systématique des objectifs de consommation et de production durables dans les processus décisionnels de tous les secteurs clés et à de multiples niveaux de décision, y compris en ce qui concerne les réformes d'orientation et les investissements requis dans les pays. Les institutions régionales, telles que les commissions économiques régionales de l'ONU, et les autres plateformes régionales ont un rôle clé à jouer. L'identification de solutions révolutionnaires proposées et pilotées conjointement par les institutions participantes au niveau national avec le soutien des équipes de pays des Nations Unies est également essentielle pour placer la consommation et la production durables au centre des efforts déployés par les pays en développement pour parvenir au développement durable et, plus particulièrement, pour atteindre l'objectif n° 12.

73. Des travaux approfondis ont été entrepris pour développer un concept de coordination et de rationalisation des procédures de communication des informations sur les indicateurs de l'objectif n° 12 à l'échelle mondiale. Le processus implique les bureaux des organismes responsables des indicateurs de l'objectif n° 12, notamment la FAO, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Division de statistique, l'Université des Nations Unies et l'OMT, ainsi que les Secrétariats des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, de la Convention de Minamata sur le mercure et du Protocole de Montréal. La note de cadrage relative à la plateforme de l'objectif n° 12 a été élaborée dans le but d'accroître l'accessibilité et la compréhension de cet objectif par les entités chargées de l'élaboration des politiques et de l'établissement des rapports au sein des gouvernements nationaux. La plateforme de l'objectif n° 12, qui sera lancée à l'occasion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable 2021, est conçue comme un guichet unique, réunissant en un seul point tous les rapports, métadonnées, documents directifs, informations et solutions officiels portant sur l'objectif.

74. Le programme Systèmes alimentaires durables a transposé les priorités définies par le réseau One Planet dans différents programmes et engagements de haut niveau,

en plaidant pour l'adoption de l'approche des systèmes alimentaires durables dans divers forums sur l'alimentation et l'agriculture. Plus précisément, le programme s'est imposé comme un cadre de référence dans le processus de préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Le premier colloque de ce sommet a eu lieu lors de la troisième conférence mondiale du programme Systèmes alimentaires durables du réseau One Planet. Plus de 700 acteurs y ont pris part et il avait pour thème « Achieving the Sustainable Development Goals through food systems transformation: On the road to the Food Systems Summit 2021 ». L'Envoyée spéciale pour le Sommet sur les systèmes alimentaires a participé à la conférence, de même que plusieurs responsables des structures de soutien du Sommet. Le programme a également soutenu la nomination du Fonds mondial pour la nature à la présidence de l'un des cinq pistes d'action du sommet.

75. Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, le réseau s'est mobilisé pour donner des orientations stratégiques sur les voies durables de relèvement. Le programme Tourisme durable, sous la houlette de l'OMT, de la France et de l'Espagne, a publié le document intitulé « One Planet Vision for a Responsible Recovery of the Tourism Sector from COVID-19 », dans lequel il appelle à une reprise fondée sur la durabilité pour le renforcement de la résilience du tourisme. Les restrictions généralisées des déplacements et les difficultés socio-économiques causées par la pandémie de COVID-19 ont plongé le secteur touristique dans la pire crise de son histoire, avec une chute de 74 % des arrivées de touristes internationaux en 2020. Dans le document qu'il a publié, le programme appelle à la transformation du secteur pour mieux trouver un équilibre entre les besoins des personnes, la santé de la planète et la prospérité, et cette publication a contribué à la préparation de la note de synthèse du Secrétaire général sur le tourisme et la COVID-19. Le document a également servi de référence pour la formulation de la résolution 75/229 de l'Assemblée générale intitulée « Promotion du tourisme durable, y compris l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement ».

76. Le réseau One Planet et ses programmes ont lancé et fait circuler une série d'outils stratégiques pour aider les pays à atteindre l'objectif n° 12. Au Sénégal, l'Autorité de régulation des marchés publics a partagé un plan d'action complet en matière d'achats publics durables et a bénéficié de l'accompagnement du réseau One Planet dans l'élaboration de guides d'achats durables, de supports de formation et d'information à l'intention des acheteurs afin d'orienter les achats initiaux. Un groupe de travail spécialisé a été formé, avec le PNUE à sa tête, et il est constitué d'experts du programme Achats publics durables, d'ICLEI, de la FAO, du PNUE et du Centre d'aménagement de l'environnement du Ministère chinois de l'écologie et de l'environnement, et des partenaires du Gouvernement sénégalais (Ministère de l'environnement et du développement durable, Autorité de régulation des marchés publics) ; il a pour but de soutenir la mise en œuvre du plan d'action du pays par des activités de renforcement des capacités et des activités pilotes.

77. Si l'appui des entités des Nations Unies en matière de consommation et de production durables se poursuit, il est clair que pour inverser les tendances négatives actuelles, vu l'ampleur de la tâche à accomplir pour réaliser l'objectif n° 12, l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement devra, de manière coordonnée et cohérente, apporter un appui bien plus important. Chaque entité apporte une expertise et des compétences complémentaires aux divers secteurs et niveaux de décision qui sont essentiels pour parvenir à une consommation et une production durables aux niveaux mondial et national.

VI. Un espace commun pour développer les connaissances et la coopération en matière de consommation et de production durables

78. En tant que réseau mondial et multipartite, le réseau One Planet se sert de son site web pour les importantes activités de communication, de gestion des connaissances et de mise en œuvre de programmes. Le site web fait intervenir les principales parties prenantes du monde entier, notamment les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé, les intermédiaires commerciaux, le grand public et le monde universitaire, en leur offrant un espace de dialogue et de collaboration sur la consommation et la production durables, grâce à de nombreux pôles que les programmes ont créés sur des sujets donnés. Il s'agit notamment des pôles dédiés à l'initiative mondiale sur le tourisme et les plastiques et au relèvement durable après la pandémie de COVID-19, créés par le programme Tourisme durable ; les pôles dédiés aux objectifs pour une vie meilleure et à l'analyse des mesures prises, créés par le programme Modes de vie durables et éducation ; les pôles dédiés aux outils et aux conférences mondiales, créés par le programme Systèmes alimentaires durables ; les pôles dédiés à l'extension de la durée de vie des produits, à l'information sur la durabilité des produits, aux outils d'information des consommateurs et aux changements climatiques, et à l'information des consommateurs et aux emballages en plastique, créés par le programme Information des consommateurs ; les pôles dédiés aux groupes de travail sur la santé, au numérique, à la construction et aux infrastructures, aux achats circulaires, et au suivi et à l'évaluation créés par le programme Achats publics durables.

79. Le site web du réseau One Planet a été amélioré afin d'atteindre de nouveaux publics, de renforcer les activités d'application du réseau et de favoriser l'établissement continu de rapports sur les activités et les résultats obtenus. Le nombre de visiteurs uniques du site a connu une hausse tout au long de l'année 2020, avec une moyenne de 30 000 visiteurs par mois, soit près du triple de l'année précédente. Parmi les facteurs clés de cette hausse, on peut citer la publication d'environ 450 articles à la rubrique « actualités » du site. Le réseau One Planet a rendu les informations, les outils et les points d'entrée stratégiques plus accessibles à ses partenaires et programmes, leur permettant ainsi de soutenir leurs priorités stratégiques de manière plus efficace.

80. Outre la plateforme en ligne du réseau One Planet, les programmes ont également créé de nouveaux espaces d'interaction et de mise en commun des connaissances et des expériences. Le Forum de dialogue sur les pratiques durables de passation des marchés publics réunit des décideurs, des spécialistes des achats, des chercheurs et des membres de la société civile d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne. Ce forum, organisé par l'Institut allemand de développement, partenaire du programme Achats publics durables, regroupe des spécialistes et des experts en passation des marchés publics dans le but de renforcer leur savoir-faire en mettant à leur disposition les dernières recherches sur les marchés publics. En 2020, les participants ont reçu des documents sur la manière de se servir de l'approvisionnement en ligne, la communication avec le marché (par les échanges avec les soumissionnaires) et les achats conjoints, le but étant d'améliorer les pratiques durables de passation des marchés publics. Il a été rapporté que les participants ont fait usage des informations reçues lors du Forum en adaptant les pratiques durables de passation des marchés dans leurs entités publiques respectives, telles que les municipalités, et pour étendant leurs réseaux professionnels.

81. Le programme Information des consommateurs a créé un nouveau groupe de travail sur l'extension de la durée de vie des produits en vue de promouvoir

l'économie circulaire. Le groupe de travail a pour objectif de réunir les spécialistes, les décideurs et les consommateurs afin de faire progresser les politiques et les pratiques en matière d'extension de la durée de vie des produits dans le monde entier. Le groupe élabore actuellement une cartographie mondiale des politiques d'extension de la durée de vie des produits, des éco-étiquettes comportant des critères d'extension de la durée de vie des produits, ainsi que quatre études de cas d'entreprises et d'organisations qui appliquent des stratégies d'extension de la durée de vie des produits dans leur modèle d'activité.

82. Les activités de communication et de sensibilisation en faveur de la consommation et de la production durables continuent d'être les activités les plus déclarées du réseau ; elles constituent 23 % des activités menées en 2020, mais ce pourcentage est en baisse par rapport aux années précédentes. Les manifestations, ateliers, consultations et conférences constituent la majorité des 224 activités réalisées, suivis par la conception de supports de communication et les campagnes de communication (voir fig. VII).

Figure VII
Activités de sensibilisation et de communication classées par type : résultats obtenus en 2020

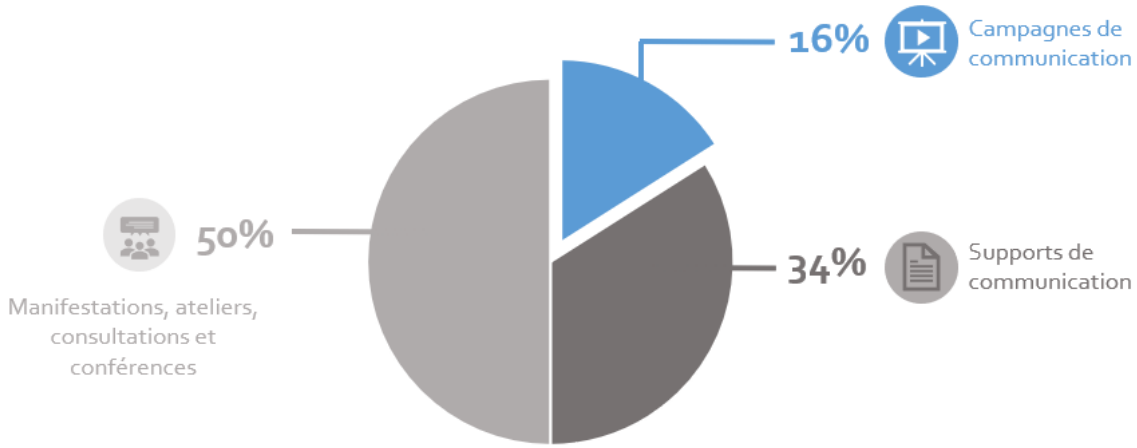

83. Les partenaires sensibilisent le grand public pour promouvoir des changements dans la façon dont les citoyens choisissent et utilisent les produits puis s'en défont. Le Waste and Resources Action Programme, un membre des programmes Information des consommateurs et Modes de vie durables et éducation, a mené plusieurs campagnes au Royaume-Uni pour encourager les changements de pratiques de manière à réduire les déchets alimentaires et textiles et à augmenter le taux de recyclage par les consommateurs. La campagne Keep Crushing It, qui fait partie de l'initiative Love Food Hate Waste, a présenté le lien entre le gaspillage alimentaire et les changements climatiques en mettant l'accent sur la normalisation de six comportements positifs pendant la période de confinement : la planification des courses à l'avance, un meilleur stockage des aliments à la maison, la congélation, la décongélation, l'utilisation des garde-manger et la créativité en cuisine. Soixante-dix-neuf pour cent des citoyens qui ont vu la campagne ont dit avoir changé de comportement. Le Waste and Resources Action Programme a également lancé la campagne Wasting Food: It's Out Of Date pour faire ressortir le lien entre le gaspillage alimentaire et les changements climatiques. Cette initiative a permis de

combler le fossé entre les personnes au Royaume-Uni qui se disent préoccupées par les changements climatiques (81 %) et celles qui y voient un lien évident avec le gaspillage alimentaire (30 %), grâce à des vidéos dynamiques, des quiz et des infographies destinés à faire passer ces messages sur les médias sociaux.

84. Akatu, partenaire des programmes Information consommateurs et Modes de vie durables et éducation, a lancé le programme Edukatu, qui encourage la coopération avec les autorités chargées de l'enseignement public afin de sensibiliser les enseignants et les élèves des municipalités brésiliennes à l'adoption de pratiques de consommation consciente, notamment la réduction des déchets plastiques, une consommation d'eau consciente, une utilisation rationnelle de l'énergie et l'adoption de mesures sanitaires préventives. À ce jour, environ 14 000 éducateurs et 40 000 participants se sont inscrits sur la plateforme. L'Institut des stratégies environnementales mondiales, qui est l'un des chefs de file du programme Modes de vie durables et éducation, a poursuivi la mise en œuvre du projet intitulé « Global Search for Sustainable Schools » en accordant 60 prix dans neuf pays pour l'exécution d'activités d'élaboration de programmes d'études, de gestion des écoles, de développement des infrastructures et d'intérêt collectif en vue de l'adoption de modes de vie durables.

85. Le Blue Fish Label du Marine Stewardship Council, partenaire du programme Information des consommateurs, a publié des ressources pédagogiques destinées aux enfants et aux adolescents sur la manière de préserver la santé des océans pour les générations actuelles et futures. Ces ressources permettent de partager les connaissances sur l'importance de l'océan, les menaces auxquelles il fait face actuellement et le sens de sa durabilité. La fondation Swechha We For Change, partenaire du programme Systèmes alimentaires durables, a créé la Swechha Farm School. Ce centre d'apprentissage est créé pour inciter les populations locales à s'intéresser aux questions de résilience et à trouver des solutions à long terme à la dégradation de l'environnement, aux problèmes de santé et à la pauvreté en intégrant l'apprentissage du programme scolaire du tronc commun dans les activités de la ferme-école.

VII. Perspectives

86. La pandémie de COVID-19 a révélé les faiblesses des modèles de développement actuels, aggravant les difficultés actuelles par un bouleversement sans précédent des sociétés, des économies et des chaînes de valeur essentielles dans tous les coins du monde, frappant les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre nous. Les mêmes modèles de développement continuent d'alimenter trois crises planétaires, à savoir les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution, dont les coûts environnementaux, économiques et sociaux ont atteint des niveaux record. Les modes de consommation et de production non durables qui sous-tendent ces modèles de développement sont désormais largement reconnus comme les causes profondes de ces crises, ainsi que de la pauvreté et des inégalités qu'elles entretiennent. Une vision systémique du changement et un engagement sans précédent de la communauté internationale, des acteurs institutionnels et économiques, des scientifiques, des organisations de la société civile et des citoyens sont nécessaires pour transformer ces schémas et garantir une solution de relèvement de la pandémie qui soit résiliente, inclusive et équitable, qui assure le bien-être humain et préserve le milieu naturel.

87. Le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables est un élément constitutif du Programme 2030 et qui est essentiel au maintien de l'intégrité de celui-ci, étant donné la nature transversale de l'objectif de la transition vers des modes de consommation et de production durables.

Les efforts visant à mettre en œuvre l'objectif nº 12 devraient s'intensifier d'ici 2022 et au-delà, s'appuyer sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et les autres accords relatifs au développement durable, réduire la fragmentation, promouvoir la cohérence des politiques et créer des synergies entre les alliances et les structures à ces fins. Les résultats et les rendements concrets obtenus par le réseau One Planet, présentés dans le rapport annuel actuel et les précédents rapports au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, ont contribué à la réalisation de l'objectif nº 12 ces dernières années. Ces résultats, combinés à l'énergie et à l'engagement des partenaires du réseau mondial collaborant à la réalisation de l'objectif nº 12, peuvent être considérablement élargis dans le contexte continu du Programme 2030.

88. Dans les années à venir, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour le renforcement des échanges entre le monde scientifique et les milieux politiques, et la hiérarchisation de l'action dans les secteurs à fort impact, notamment par le resserrement de la coopération avec des organismes scientifiques tels que le Groupe international d'experts sur les ressources. Les coordonnateurs nationaux du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et des accords multilatéraux relatifs à l'environnement auront un rôle essentiel à jouer dans la coordination de l'action au niveau national pour une mise en œuvre plus cohérente et plus étendue, en s'appuyant sur les cadres législatifs et volontaires qui existent aux niveaux mondial, régional et national. Les acteurs, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, doivent s'engager à s'attaquer collectivement et systématiquement aux éléments moteurs de la consommation et de la production non durables et aux obstacles à la réalisation de l'objectif nº 12. L'approche par la chaîne de valeur adoptée par le réseau offre un moyen structuré de s'attaquer à ces obstacles et à ces éléments moteurs, tout en favorisant des pratiques commerciales durables et en créant des possibilités d'emploi.

89. La transition vers la consommation et la production durables nécessite un mouvement mondial, multipartite et pragmatique, inspiré par le « multilatéralisme en réseau et inclusif » que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a appelé de ses vœux. Le réseau One Planet et ses six programmes d'accélération, qui ont déjà contribué à la transition vers des modes de consommation et de production durables, constituent le point de départ de ce mouvement. Toutefois, il est urgent d'intensifier et d'accélérer ces efforts, en mobilisant toutes les alliances, structures et associations désireuses de s'associer à cette transformation cruciale pour la réalisation des objectifs du Programme 2030.

Annexe I

Organismes chefs de file des programmes du réseau One Planet

Les organismes chefs de file appuient la coordination générale, la mise en œuvre, les activités de collecte de fonds et le suivi du programme et fournissent les ressources nécessaires à la création et au fonctionnement de bureaux de coordination pour chacun des programmes.

Programme Modes de vie durables et éducation

Japon – Ministère de l'environnement et Institut des stratégies environnementales mondiales

Suède – Ministère de l'environnement et Stockholm Environment Institute

Programme Achats publics durables

Chine – Centre d'aménagement de l'environnement du Ministère de l'écologie et de l'environnement

ICLEI – Les Gouvernements locaux pour le développement durable

Pays-Bas – Ministère des infrastructures et de l'environnement

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Programme Systèmes alimentaires durables

Costa Rica – Ministère de l'élevage et de l'agriculture

Suisse – Office fédéral de l'agriculture

World Wide Fund For Nature

Programme Information des consommateurs

Allemagne – Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire

Consumers International

Indonésie – Ministère de l'environnement et de la foresterie

Programme Aménagement et construction durables

Finlande – Ministère de l'environnement

Université Royal Melbourne Institute of Technology

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Programme Tourisme durable

Organisation mondiale du tourisme

Espagne – Secrétariat d'État chargé du tourisme, Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme

France – Ministère de la transition écologique et solidaire

Annexe II

Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables

Conformément aux résolutions 67/203 et 69/214 et à la décision 72/416 de l'Assemblée générale des Nations Unies, la composition actuelle du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables est la suivante :

– Argentine (Présidence)

– Azerbaïdjan

– Bhoutan

– Colombie

– Hongrie

– Israël

– Japon

– Kenya

– Maurice

– Nigéria

– Suisse (vice-présidence)